Les questions de politique resteront évidemment de la compétence du gouvernement, mais les démarches récentes faites à la PECC pour acquérir un petit bureau permanent et préciser la portée des programmes de travail indiquent que la Conférence pourrait fournir un soutien analytique au processus de la coopération régionale, et c'est là une chose à explorer.

Voici donc la stratégie commerciale canadienne du Pacifique pour les années 1990 et au delà:

- Une reconnaissance du fait que les relations économiques internationales sont un facteur clé de notre politique étrangère;
- Un engagement ferme envers le commerce multilatéral et la primauté du droit en tant que clé de possibilités pour le Canada et pour toutes les nations;
- Le recours à l'accord bilatéral de libre échange avec les États-unis pour renforcer notre compétitivité dans l'arène du Pacifique;
- Une stratégie du Pacifique de l'an 2000 pour faire s'épanouir notre personnalité de nation du Pacifique;
- Un appui complet à la coopération régionale dans le Pacifique.

Nous croyons que c'est une stratégie cohérente et réaliste qui reflète les besoins et les aspirations du Canada en tant que puissance exportatrice moyenne bordée par le Pacifique et l'Atlantique, et située au nord du plus grand marché de consommation du monde. Nous espérons, grâce à cette stratégie, prendre notre place légitime parmi les nations du Pacifique et faire en sorte que tous les pays de la région franchissent dans la prospérité et la paix le tournant du 21<sup>e</sup> siècle.